

Frédéric Deschenaux et Claude Laflamme

Réseau social et capital social : une distinction conceptuelle nécessaire illustrée à l'aide d'une enquête sur l'insertion professionnelle de jeunes Québécois

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Frédéric Deschenaux et Claude Laflamme, « Réseau social et capital social : une distinction conceptuelle nécessaire illustrée à l'aide d'une enquête sur l'insertion professionnelle de jeunes Québécois », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 02 juin 2009. URL : <http://sociologies.revues.org/index2902.html>
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Association internationale des sociologues de langue française (AISLF)
<http://sociologies.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://sociologies.revues.org/index2902.html>
Document généré automatiquement le 30 septembre 2009.

Frédéric Deschenaux et Claude Laflamme

Réseau social et capital social : une distinction conceptuelle nécessaire illustrée à l'aide d'une enquête sur l'insertion professionnelle de jeunes Québécois

Introduction

- 1 Dans cet article ¹, nous proposons une opérationnalisation de la définition de « capital social » selon Bourdieu, dans sa relation avec celle de « réseau social ». Dans un premier temps, après une mise en contexte, le cadre conceptuel présente les différentes acceptions du « capital social » et explicite la définition retenue. Dans un deuxième temps, nous appliquons ce cadre conceptuel à une analyse de données tirées d'une recherche sur la participation, la mobilité géographique et l'insertion professionnelle des jeunes, menée en collaboration avec le Forum jeunesse Estrie, qui est l'une des 19 instances régionales de concertation et de mobilisation des jeunes, créées par le gouvernement du Québec (Deschenaux, Laflamme, Morel & Boucher, 2005). Ainsi, la participation des jeunes n'est pas en soi l'objet de cet article. C'est une occasion d'étudier l'apport du capital social au processus de recherche d'emploi. Plus précisément, les résultats de l'analyse visent à distinguer le concept de réseau social de celui de capital social pour en arriver à une meilleure compréhension du processus d'insertion professionnelle des jeunes.

La mise en contexte

- 2 Le processus d'insertion professionnelle passe invariablement par une période, plus ou moins longue, de recherche d'emploi, qui est plus souvent qu'autrement présentée comme le résultat d'une démarche individuelle. Toutefois, plusieurs observateurs du monde de l'emploi affirment que l'on assiste dans cette situation à un glissement de sens : une possible marginalisation objective se transformerait en marginalisation subjective. En effet, plutôt que de prendre en considération les aléas du marché de l'emploi et les comportements des employeurs comme potentiels obstacles à l'obtention d'un emploi, on envoie le message à l'individu que sa capacité à se trouver un emploi est uniquement tributaire de ses compétences personnelles (Baby, 2006 ; Ebersold, 2004 ; Laflamme, 2000).
- 3 Cette responsabilisation de l'individu est notamment perceptible dans la documentation mise à la disposition des chercheurs d'emploi, entre autres par Emploi-Québec (2003), dans son *Guide pratique de recherche d'emploi*. On y constate l'emprise de ce discours sur les orientations étatiques. Il y est mentionné que « la clé du succès [de la recherche d'emploi] est d'investir du temps et de l'énergie dans vos recherches et, surtout, d'être très bien préparé » (p. 3). Se fiant à cette affirmation, on déduit que la réussite de la recherche d'emploi incomberait désormais à l'individu, qui doit bien se préparer en investissant temps et énergie, faute de quoi il pourrait ne pas se trouver d'emploi.
- 4 Suivant cette logique, le chômage s'est transformé. Le sociologue français Serge Ebersold (2004) a effectué une intéressante analyse de la transformation du chômage en étudiant le contenu d'une revue destinée aux chercheurs d'emploi en France. Il rapporte que le chômage était auparavant une période de non-travail fragilisante sur les plans économique, professionnel et social. Celui-ci est désormais apparenté à une chance de reclassement professionnel, d'évolution sociale et d'enrichissement personnel. Il est aussi l'occasion

d'agrandir et d'enrichir son réseau social. Dans ce contexte, l'absence d'emploi est devenue un rite de passage, un tremplin permettant de se repositionner sur le marché de l'emploi. Le sans-emploi devient alors l'entrepreneur de son devenir, formule poétique que l'auteur utilise, faut-il le préciser, avec un brin de cynisme !

- 5 Le Québec n'échappe pas à cette orientation tournée vers l'individu. Un document à la disposition des chercheurs d'emploi mentionne qu'« un fort pourcentage d'emplois n'est pas annoncé dans les journaux ni dans Internet. C'est dire l'importance du bouche à oreille! » (Emploi-Québec, 2003, p. 17). On indique alors que le réseau de contacts de l'individu doit être mis à contribution : « Parlez de vos recherches d'emploi avec votre entourage. Plus il y a de personnes qui savent que vous cherchez du travail, plus grandes sont vos chances d'obtenir de l'information qui pourrait mener à un emploi » (*id.*). Cette façon de définir la recherche d'emploi nous semble réductrice. En effet, la réalité de l'insertion professionnelle des jeunes ne se résume pas à l'intensité de la recherche d'un emploi. Elle s'inscrit dans les dynamiques du marché de l'emploi, constitué de différents segments (ou champs) différenciés où les jeunes vivent des situations très variables.
- 6 Dans le contexte de l'insertion professionnelle des jeunes, la vie associative active est présentée comme une occasion de réseautage et de collaboration, valorisant du coup la participation par sa potentielle rentabilité (Helly, 2001). Même le bénévolat est soumis à cette logique : il est devenu un « moyen de se connaître, de se reconnaître et d'être reconnu » (Cellier, 1995, p. 178).
- 7 Par conséquent, le réseau est devenu une carte à posséder dans son jeu, mais se limite bien souvent à l'accumulation de contacts ou de relations qui permettent l'obtention privilégiée d'informations sur l'ouverture de postes de travail et sur le nom de la personne avec qui communiquer pour obtenir une entrevue d'embauche. Ainsi, les données d'un sondage mené en 2004-2005 auprès d'un échantillon statistiquement significatif de 5 997 jeunes Québécois âgés entre 20 et 34 ans montrent que 53,9 % d'entre eux estiment que leur implication comme bénévoles dans un organisme les aiderait à se trouver un emploi ². Fait encore plus intéressant, les jeunes sans emploi stable croient majoritairement que faire du bénévolat améliorerait leur situation professionnelle. Même chose pour les étudiants (64,1 %), les travailleurs à temps partiel (58,7 %) et les 20-24 ans (59,9 %). La même logique s'applique à la scolarité, c'est-à-dire que les jeunes faiblement scolarisés (64,4 %) sont plus favorables à l'énoncé que les universitaires (51,5 %) ³. En somme, il existerait une forme de pensée magique autour de la participation. Les jeunes dans une situation plus difficile semblent espérer pouvoir la bonifier à l'aide du réseau de contacts qu'ils se seront créé.
- 8 Ces dernières années au Québec, on a vu se multiplier les occasions de participation pour les jeunes par une institutionnalisation mise en branle par les mouvements de jeunes eux-mêmes, mais également par l'État. Lima (2005) a bien décrit ce phénomène qu'elle considère comme une requalification du problème social de la jeunesse. Aujourd'hui, il existe officiellement plusieurs organismes jeunesse, notamment le Conseil permanent de la jeunesse et les 19 forums jeunesse régionaux, composés de jeunes âgés de moins de 35 ans et qui ont pour mission de faire entendre la voix des jeunes dans les sphères sociale, économique et politique (Gauthier & Gravel, 2003).
- 9 Il importe de préciser ici le sens attribué à la notion de participation qui est très large, englobant plusieurs aspects et utilisée parfois en opposition à la notion d'exclusion. Or, pour cet article, la participation désigne « la capacité des individus et des groupes à influencer les orientations de la société et à investir les lieux de pouvoir, et cela, peu importe le palier d'activité où se dessinent et se prennent les orientations qui dictent la vie en société » (Gauthier & Piché, 2001, pp. 77-78). Cette définition est très large et a le mérite de décrire un secteur d'activité de la jeunesse, sans nécessairement entrer dans le champ théorique de la participation, où diverses nuances sont à faire entre la participation citoyenne (Mauss, 1968 ; Caillé, 1994 ; Godbout

et Caillé, 1995 ; Helly, 2001 ; Gauthier et Gravel, 2003), le bénévolat (Cellier, 1995) ou la militance (Ion et ses collaborateurs, 2005).

10 Cette définition a été retenue, car elle permet de cerner le phénomène à l'étude, c'est-à-dire celui des jeunes qui s'impliquent de manière volontaire ou contrainte (par leur employeur) au sein d'une instance décisionnelle. Nous avons démontré dans une autre étude que la participation active à un organisme et l'insertion professionnelle réussie peuvent être étroitement liées (Deschenaux & Laflamme, 2004).

11 Or il faut noter que, bien souvent, lorsqu'il est question du capital social dans les écrits scientifiques, nous estimons que l'on fait plus exactement référence au réseau social. Il importe d'explorer la polysémie de ce concept très en vogue.

Le cadre conceptuel

12 Le capital social est un concept polysémique qui est relativement séduisant, « par l'association du "capital", qui évoque la richesse économique, et du "social", qui renvoie, au moins *a priori*, au "non-économique". C'est bien cet axe, qui va de l'économique au social et du social à l'économique, qui est la colonne vertébrale de ce concept » (Ponthieux, 2006, p. 3). De plus, ce concept recèle deux dimensions, une descriptive et une analytique, voire une explicative, d'une partie de la réalité sociale. Les prochaines sections s'attardent à en faire la démonstration.

13 On abordera ici brièvement la définition de ce concept donnée par certains auteurs pour finalement retenir une définition à mettre en lien avec les propos des jeunes participants. Par la suite, on définira les concepts d'intérêt et de stratégie parce qu'ils sont liés aux actions des jeunes interrogés.

Le capital social

14 Lorsqu'il est question du capital social, les travaux de Robert Putnam (1999) sont souvent cités. En effet, ses écrits ont fait beaucoup de bruit, autant dans la communauté scientifique que dans les médias. Son approche du capital social est plutôt originale puisqu'elle est centrée sur les communautés et non sur les individus qui les composent. Selon lui, le capital social désigne « les aspects de la vie collective qui rendent la collectivité plus productive, soit la participation, la confiance et la réciprocité » (p. 14). Ainsi, plus une communauté compte d'associations de bénévoles, plus elle est en bonne santé. Ses membres se font davantage confiance et le sentiment d'appartenance à la communauté grandit, se traduisant notamment par une plus forte participation électorale. Pour notre analyse, ce concept n'est pas retenu, car il s'attarde davantage sur les communautés, alors que nous étudions les individus.

15 Quant à James Coleman (1988), il s'est servi du capital social comme d'un instrument permettant de transcender l'analyse micro et macro, en plaçant l'acteur et sa capacité à faire des choix dans sa définition. Selon lui, les individus font des choix en étant guidés par leur propre intérêt. De ces choix résultent des actions et des relations entre les individus qui conduisent à la construction de relations durables qui font à la fois office de structures sociales et de ressources pour l'individu. Il introduit alors la notion de réciprocité qui conduit vers le capital social. « [...] le capital social est défini par sa fonction. Il ne s'agit pas d'une entité unique, mais d'un ensemble d'entités qui ont deux caractéristiques communes : elles relèvent toutes d'un aspect de la structure sociale, et elles facilitent les actions des individus au sein de la structure. [...] La fonction qui identifie le concept de capital social est la valeur des aspects de la structure sociale que les acteurs peuvent utiliser comme des ressources pour atteindre leurs objectifs » (p. 98-99). En somme, l'analyse macro (les structures) est entremêlée à l'analyse micro (choix individuels). Une des critiques à propos de cette définition du capital social repose justement sur les choix individuels. Dans la conception de l'auteur, tous les acteurs sont réputés avoir la capacité de faire des choix et pouvoir ainsi tirer profit de leurs actions. Mais l'auteur semble oublier que l'accessibilité à ces aspects de la structure sociale peut être fortement influencée par la qualité relative du capital social dont jouit l'acteur. Autrement

- dit, l'accès à un espace professionnel est bien souvent influencé par le statut et le prestige professionnel, à la fois des acteurs membres du réseau, et ceux désirant y accéder.
- 16 Les travaux de Mark Granovetter (1990) permettent justement d'éviter cet écueil, car « l'action est toujours socialement située et ne peut pas être expliquée en faisant seulement référence aux motifs individuels ; deuxièmement, les institutions sociales ne jaillissent pas automatiquement en prenant une forme incontournable, mais sont construites socialement » (p. 95-96). Un des apports incontournables de cet auteur est sans contredit la distinction qu'il fait entre les différentes relations composant le capital social. C'est ce qu'il a appelé « la force des liens faibles » (Granovetter, 1973). Ainsi, un réseau se compose de liens forts issus de relations soutenues (par exemple des amis proches) et de relations plus distendues, donc potentiellement faibles, avec des connaissances. Une personne bien pourvue en capital social aura un réseau qui double les liens forts de liens faibles diversifiés, lui permettant de pénétrer d'autres réseaux. La force des relations étant tributaire de l'investissement dans leur entretien.
- 17 Les travaux de Nan Lin (1995) ont d'ailleurs permis de mettre en évidence que « le capital social résulte de l'investissement d'un individu dans ses relations avec d'autres » (p. 701). Il apporte également l'idée de la réciprocité des échanges dans un réseau d'acteurs. Sa contribution permet donc d'enrichir la notion de réseau social, sans nécessairement qu'il soit question, selon nous, du capital social.
- 18 Ces différentes contributions, dont aucune n'est parfaite, représentent des composantes essentielles à la compréhension de ce concept. À notre avis, c'est la définition de Pierre Bourdieu qui est la plus complète, puisqu'elle tient compte de la construction sociale du capital social en lien avec les autres types de capitaux symboliques et économiques. Selon Pierre Bourdieu (1980), le concept de capital social est « le seul moyen de désigner le principe d'effets sociaux qui [...] ne se laissent pas réduire à l'ensemble des propriétés individuelles possédées par un agent » (p. 2). En effet, la sociologie spontanée prend en considération l'effet des « relations » entre les acteurs, mais une notion plus complexe que la simple interaction entre des agents explique le différent « rendement » qu'obtiennent différents acteurs pourtant pourvus d'un capital à peu près équivalent.
- 19 Le capital social est donc ce concept qui désigne « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles d'un agent qui sont liées à un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance » (*idem*). Possédant un fort capital social, un agent peut ainsi aisément mobiliser ses « contacts » pour arriver à ses fins (interconnaissance), ou encore pour obtenir un appui nécessaire dans un contexte particulier (interreconnaissance), maximisant ainsi le rendement de son capital culturel, institutionnalisé ou non.
- 20 Le volume de capital social que possède un agent est fonction de l'étendue du réseau de relations qu'il peut mobiliser, mais également du volume de capital (économique, culturel ou social) de chacun des membres du réseau de relations auxquelles il peut faire appel. Le capital social possède donc des vertus à la fois quantitatives, rattachées au nombre de relations susceptibles d'être mobilisées, et qualitatives, reliées aux positions sociales des agents engagés dans ces relations. La possession d'un capital social suppose que l'agent aura mis en œuvre, de façon consciente ou non, des stratégies d'investissement social afin d'instituer ou de reproduire des relations sociales directement ou potentiellement utilisables.
- 21 Selon la définition bourdieusienne, le concept de *capital* social est particulièrement intéressant parce qu'il explique ce dont il est le produit, c'est-à-dire qu'il résulte de la réalité sociale et l'explique en retour. Le concept de *réseau* social met l'accent sur la construction individuelle des relations constituant le réseau, alors que le concept de *capital* social met en lumière la situation de l'individu qui s'inscrit dans une dynamique sociale où son capital (sous toutes ses formes) est à la fois hérité et construit. En effet, la définition de Pierre Bourdieu « éclaire les modalités d'appréciation du capital social : la valeur de ce capital est fonction de la présence de

ressources réticulaires potentiellement "utiles", mais aussi des ressources ou du capital détenu par les acteurs du réseau » (Lévesque, 1999, p. 28), ce réseau étant socialement construit et non acquis.

La stratégie et l'intérêt : deux moteurs de l'action sociale

- 22 Sans faire de l'acteur un être pleinement rationnel comme dans l'individualisme méthodologique de Raymond Boudon et sans non plus sombrer dans un déterminisme à outrance, Pierre Bourdieu (1994) abandonne la vision mécaniste de la structure pour plutôt se concentrer sur une logique dynamique et ouverte du jeu qui oblige à tenir compte de toutes les actions d'un acteur dans le jeu afin de comprendre pourquoi il agit comme il le fait. L'espace social où se déroule le jeu est un champ. Chaque champ valorise certains types de capitaux qui ne transcendent pas nécessairement tous les champs. Par conséquent, l'acquisition de capital social dans un champ n'est pas nécessairement transférable ailleurs, dans un autre espace de jeu.
- 23 Quant aux motivations des acteurs, Pierre Bourdieu arrive à les saisir grâce à la notion de stratégie. Il tient compte autant des contraintes structurales que de la possibilité de réponse active de la part de l'acteur faisant face à ces contraintes. Ici, l'acception du terme « stratégie » rompt avec l'usage courant qui considère les visées conscientes et à long terme d'un acteur comme des stratégies. Il définit plutôt cette notion comme « un ensemble d'actions ordonnées en vue d'objectifs à plus ou moins long terme et non nécessairement posés comme tels » (Bourdieu, 1994, p. 4).
- 24 Selon ces nuances, la notion de stratégie pourrait être utilisée au sens faible du terme (Rose, 2000). En effet, Pierre Bourdieu (1992) formule une définition de la stratégie qui semble convenir à ce dessein. Il définit la stratégie comme des « lignes d'action objectivement orientées que les agents sociaux construisent sans cesse dans la pratique et en pratique, et qui se définissent dans la rencontre entre l'*habitus* et une conjonction particulière du champ » (p. 104). Donc, la stratégie est possible quand un acteur possède les capitaux nécessaires et qu'il se trouve en présence d'une situation sociale à laquelle il a un intérêt à participer.
- 25 À ce propos, la définition de l'intérêt telle qu'elle a été présentée par Bourdieu est éclairante. La notion d'intérêt est corollaire à la notion de stratégie et n'est pas univoque. En fait, il n'existe pas qu'un seul intérêt, il en existe plusieurs, variables selon le temps et les lieux. « Il y a autant d'intérêts qu'il y a de champs, comme espaces de jeu historiquement constitués avec leurs institutions et leurs lois de fonctionnement propres » (Accardo & Corcuff, 1989, p. 154).
- 26 L'intérêt est aussi traversé par un rapport dialectique : en plus d'être une condition de fonctionnement du champ, car il motive les gens à concourir pour l'enjeu, il est aussi le produit du fonctionnement du champ. En jouant le jeu, les agents investissent leurs capitaux dans le champ dans le but de recevoir un dividende et, par conséquent, d'augmenter la valeur des capitaux. Étymologiquement, le mot intérêt provient du latin *interesse* qui veut dire « en être », témoignant donc d'une forme de consentement à une participation à quelque chose, dans ce cas-ci au jeu qui se déroule dans un champ autour d'un enjeu accepté – tacitement ou explicitement – par les acteurs qui s'y prêtent. Une hiérarchisation empirique des motivations permet de constater que l'intérêt de ces participants est certes de faire avancer la cause dans laquelle ils s'impliquent, mais la source première de motivation est d'abord leur emploi. Dans certains cas, la participation fait partie intégrante de leur emploi (donc ils n'ont pas le choix de participer), alors que dans d'autres cas, la participation sert à la constitution d'un capital social utilisable ultérieurement dans une recherche d'emploi.
- 27 Le concept de capital social permet donc de lier des variables relevant de préférences individuelles telles la stratégie, l'intérêt et le réseau de contacts à des variables plus socialement déterminées comme l'origine sociale et le diplôme. Le capital social est ainsi le

produit de la conjugaison de l'origine sociale et de l'effort de l'acteur. De plus, il possède un caractère symbolique qui repose, entre autres, sur la reconnaissance institutionnelle et sociale.

La question de recherche

28 Notre intérêt envers la participation comme stratégie d'insertion professionnelle est à la base de cet article. D'une part, la responsabilisation grandissante de l'individu dans sa recherche d'emploi et, d'autre part, les résultats de recherche montrant l'influence des parents (Poullaouec, 2006 ; Mistral & Salzmann, 2007 ; Cooke, 2004) dans le processus d'insertion nécessitent un examen empirique de ce que les jeunes pensent de la participation comme moyen d'accumulation d'un capital social à investir dans leur processus d'insertion professionnelle. En effet, contrairement à la présente recherche, peu de travaux au Québec laissent la parole aux principaux intéressés, les jeunes Québécois, quand il s'agit de connaître l'importance qu'ils accordent au capital social dans leur insertion professionnelle.

29 Nous tentons ci-après une opérationnalisation de la définition retenue dans le but de relier les propos des jeunes sur l'utilisation de leur réseau de contacts à une définition théorique du capital social. Sans constituer une mise à l'épreuve empirique de la définition, cet exercice se veut plutôt l'occasion d'effectuer une rupture épistémologique (Bourdieu, Chamboredon & Passeron, 1983) avec le sens commun en associant la définition d'un phénomène à l'empirie.

La méthodologie

30 Cette section présente les paramètres de réalisation de cette recherche : les critères d'éligibilité, le mode d'échantillonnage, l'outil de collecte de données et le type d'analyse privilégié.

31 Les participants devaient être âgés entre 20 et 35 ans et participer à au moins une instance décisionnelle en Estrie⁴ pour faire partie de l'échantillon à l'étude. L'instance décisionnelle prenant, dans la grande majorité des cas, la forme d'un conseil d'administration composé du bureau de direction, d'administrateurs et de consultants.

32 La collecte de données a eu lieu entre les mois de novembre 2003 et avril 2004. Ont participé à l'étude 45 personnes, dont 35 femmes et 10 hommes. L'âge moyen des personnes rencontrées est de 25,1 ans. Sur le plan de la scolarité au moment de l'enquête, 26 avaient obtenu un diplôme universitaire, 14 un diplôme collégial et 5 un secondaire professionnel. Cette distribution révèle un profil particulier de participant (majoritairement féminin et fortement scolarisé), un élément à prendre en considération lors de l'analyse. Nous ne tenterons pas alors d'étendre nos constats à l'ensemble des jeunes, ce que la méthodologie qualitative ne nous autorise pas à faire.

33 Certains participants ont été recrutés au Forum Jeunesse Estrie. Nous avons ensuite mis sur pied un échantillonnage contrasté en cascades (Van der Maren, 1999), appelé également échantillon par boules de neige, c'est-à-dire que les personnes rencontrées étaient appelées à nous référer des noms de personnes qui répondaient aux critères de notre étude. Sans énumérer tous les organismes auxquels les jeunes de l'échantillon participent, il est possible d'affirmer que ces organismes appartiennent à un large éventail : allant de services de proximité jusqu'à des organismes à vocation économique.

34 Les personnes participant à l'étude ont été rencontrées lors d'un entretien semi-dirigé d'environ 60 minutes, mais plusieurs d'entre elles ont été généreuses et ont accordé de plus longs entretiens. Après avoir été retranscrits intégralement, les entretiens ont été soumis à une analyse thématique (Paillé & Muchielli, 2003), permettant de diviser le corpus selon des thèmes. Dans ce cas-ci, les trois parties de la définition retenue et les passages traitant de l'influence de leurs parents ont été choisis comme thèmes principaux. Nous jugeons avoir atteint la saturation empirique sur ces thèmes puisque nous avons constaté, pour chacun d'eux, que l'ajout de nouveaux extraits ne permettait pas d'ajouter d'y ajouter du sens.

35 On pourrait contester les résultats de l'étude à cause de la composition de l'échantillon. En effet, selon le mode de recrutement choisi, les gens rencontrés étaient appelés à nous référer de

nouveaux sujets pour l'étude. Or, les jeunes qui participent beaucoup viennent spontanément à l'esprit des jeunes rencontrés, ce qui a pour effet que notre échantillon présente beaucoup de participants fort actifs.

Trois types de circonstances menant à la participation

- 36 La question de l'importance du capital social dans l'insertion professionnelle est examinée avec la loupe particulière des jeunes qui s'impliquent activement dans leur collectivité, notamment en siégeant au sein d'un conseil d'administration, quel qu'il soit.
- 37 L'examen des 45 entrevues montre clairement trois types de circonstances menant à s'impliquer dans une instance décisionnelle. Premièrement, quelques jeunes (5) ont été délégués par leur employeur pour participer (les délégués). D'autres (19 jeunes) s'impliquent sous l'impulsion d'une initiative personnelle de divers ordres que l'on pourrait qualifier de stratégique dans certains cas ou de militante, pour d'autres (les bénévoles). Finalement, la majorité des jeunes composant notre échantillon (21) participent à la suite d'une invitation à le faire, formulée par leurs amis ou des membres de l'instance en question (les cooptés). Ces jeunes participent alors sous l'effet d'une certaine forme de cooptation. Cette section sert à présenter les trois types de circonstances avant d'aborder, à l'aide de cette lunette, une opérationnalisation de la définition du capital social.

Les délégués

- 38 Certaines personnes rencontrées se sont vu imposer, dans une certaine mesure, la participation à une instance décisionnelle. En effet, c'est dans le cadre de leurs fonctions professionnelles qu'elles ont été appelées à siéger. Ces cinq personnes sont toutes diplômées du postsecondaire (quatre universitaires et un diplômé du collégial). Ces quatre femmes et un homme interviennent surtout au sein d'organismes à vocation sociale ou scolaire (deux personnes représentent les enseignants à leur conseil d'établissement). Il faut toutefois mentionner que ces personnes n'ont sûrement pas été déléguées par hasard, la majorité ayant une expérience de participation diversifiée.
- 39 Ce type de participation est particulier car il est rémunéré. Puisque leur implication fait partie intégrante de leur mandat professionnel, elle ne s'effectue pas de manière bénévole, contrairement aux jeunes des autres types de notre échantillon. Comme le mentionne cette participante : « *Moi, en fin de compte, mon employeur me délègue, il me rémunère pour être là* » (V1-001).
- 40 À première vue, on peut considérer que ce type d'engagement ne constitue pas une forme de participation puisque les jeunes sont rémunérés et délégués pour s'impliquer. Toutefois, en y regardant de plus près, on remarque que cette participation est un lieu où le capital social peut se construire ou être enrichi, donc, en ce sens, cet engagement mérite que l'on s'y attarde.

Les bénévoles

- 41 Un autre type d'acteur s'implique de son propre chef, par intérêt personnel pour la cause, par militantisme, ou pour sa propre cause, c'est-à-dire par intérêt stratégique. Ces 19 personnes (15 femmes et 4 hommes) ont une expérience très diversifiée puisqu'elles sont membres de plusieurs instances décisionnelles (majoritairement plus de 4). Elles sont majoritairement des universitaires (10), mais certaines (2) n'ont qu'un diplôme du secondaire. Elles interviennent plus souvent dans des organismes d'action (7) que les autres types.
- 42 Ainsi, certains acteurs de ce type s'impliquent en raison d'une sympathie à l'égard de la mission de l'organisme, sans nécessairement laisser de côté les éventuelles retombées de leur participation sur leur insertion professionnelle, comme en fait foi cette jeune femme : « *[La cause] me touchait, puisque que je suis jeune, et que c'est un organisme qui s'adresse aux jeunes de moins de 35 ans. [...] Il n'y avait pas juste la motivation de me faire connaître pour me trouver un emploi* » (V3-028).

- 43 D'autres acteurs appartenant à ce type mettent à l'avant-plan la stratégie motivant leur implication et tablent sur un bénéfice personnel. Ils estiment que cette implication pourrait avoir une influence positive sur leur insertion professionnelle, comme cette participante : « *J'ai toujours aimé m'impliquer dans n'importe quoi. Puis, c'est sûr que je me suis dit : "Ah ça, ça serait bon pour ma carrière. Ça serait bon pour apprendre à connaître du monde là-bas, pour me servir des gens qui sont là comme contacts, mais aussi apprendre c'est quoi un conseil d'administration, apprendre à m'impliquer" » (V3-014).*

Les cooptés

- 44 Le dernier type d'acteur correspond à ceux qui ont été cooptés au sein de l'instance à laquelle ils siègent. Ces 21 personnes (16 femmes et 5 hommes) ont un niveau de scolarité très similaire au type précédent (les bénévoles). Toutefois, le genre d'organisation dans laquelle ils s'impliquent les distingue. En effet, les cooptés s'engagent davantage que les autres dans les organismes à vocation économique (chambre de commerce, développement local) et les associations étudiantes. De plus, dans la majorité des cas, il s'agit de leur seule implication.
- 45 Parfois, les acteurs ont été contactés par les membres de l'instance qui veulent recruter des membres répondant à certains critères. Le cas type est celui d'une personne recrutée en raison de son âge ou de son genre parce que l'instance doit compter un certain nombre de jeunes ou de femmes. Ce témoignage l'illustre bien : « *C'est parce qu'il y avait une personne que je connaissais qui était là, qui siégeait sur le conseil d'administration, et qui s'en allait. Elle voulait que ce soit une fille qui la remplace. Elle y tenait beaucoup, car il n'y a pas beaucoup de femmes » (V2-002).*
- 46 La cooptation semble être un mode de recrutement prisé dans le mouvement étudiant, car plusieurs acteurs de ce type s'impliquent dans leur association étudiante, comme en témoigne cet extrait d'entrevue : « *Qu'est-ce qui me motivait à m'impliquer? Je pense que comme à peu près tout le monde qui entre à l'[association] : je me suis fait tirer par le bras pour rentrer [ils m'ont dit]: "Viens, viens, tu es capable !" » (V3-016).*

Une définition opérationnalisée

- 47 Les trois types de circonstances menant à la participation servent maintenant de toile de fond à une opérationnalisation du concept de capital social, réalisée à partir des propos des jeunes rencontrés. Sans nécessairement mettre l'accent sur la participation elle-même, cette implication constitue un prétexte pour relier la définition retenue aux propos des jeunes sur le sujet.
- 48 Trois éléments de la définition bourdieusienne du capital social constituent les parties de cette section. Rappelons que ce concept désigne « l'ensemble des [1] ressources actuelles ou [2] potentielles d'un agent qui sont liées à un [3] réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance » (Bourdieu, 1980, p. 2).

Ressource actuelle

- 49 Les entretiens réalisés permettent de constater que, dans plusieurs cas, l'implication et ce qui en découle constituent sans contredit un capital actuellement mobilisé par les jeunes, notamment dans leur recherche d'emploi. Les différents types de circonstances menant à l'expérience de participation permettent une modulation des retombées sur l'insertion professionnelle. D'une part, les délégués semblent surpris par les retombées de leur participation, comme cette personne : « *En commençant à t'impliquer, tu vois qu'il y a des portes qui s'ouvrent, qu'il y a des emplois qui sont disponibles » (V1-001).*
- 50 D'autre part, les cooptés et les bénévoles vivent différemment les retombées de la participation. Les cooptés se sont fait recruter pour leur dynamisme ou leur participation antérieure. Ainsi, ils savaient ce que pouvait leur apporter la participation. Leurs propos sur leur recherche d'emploi sont tout de même parfois teintés de surprise, comme s'ils faisaient

le constat qu'effectivement, comme on leur avait promis, cette implication allait rapporter des dividendes : « *Ça m'apporte un réseau très intéressant. Je connais tout le monde. Me trouver un travail, ce n'est pas si difficile* » (V3-022).

51 Chez les bénévoles, la participation est pour certains un moyen d'amasser un capital social à mobiliser ultérieurement dans la recherche d'emploi, alors que, pour d'autres, c'est une stratégie éprouvée dans diverses circonstances. Cette personne révèle qu'en période de recherche d'emploi : « *Ça fait des miracles les contacts* » (V3-036). Dans le même sens, une autre participante mentionne que l'implication est la clé de la recherche d'emploi, peu importe l'endroit. Après avoir habité dans plusieurs villes du Québec, en Ontario, aux États-Unis et en Irlande, elle est catégorique : « *Je le sais parce que j'ai vécu à tellement d'endroits différents. Ça ne change rien. La façon de fonctionner peut être différente. [Par exemple], en Irlande, ce n'est pas [dans une instance décisionnelle que ça se passait], mais il fallait que j'aille au pub. C'était là que les contacts se développaient* » (V3-021).

52 Certains acteurs de l'échantillon sont des entrepreneurs, souvent dans le secteur des services (petits commerces), de la santé (une chiropraticienne) ou de la culture, à titre notamment d'organisateur d'événements culturels. Dans ce contexte, leur participation est littéralement perçue comme une ressource actuelle dans le développement de leur commerce ou de leur entreprise. Une des personnes, classée comme cooptée, affirme que son implication permet d'agrandir son réseau de contacts et de remédier ainsi au problème de recrutement de main-

53 d'œuvre pour son entreprise, opération autrefois plus ardue (V3-030). Un autre participant, celui-là classé comme motivé, affirme sans gêne que son implication sociale est intéressée, qu'il désire profiter de l'occasion pour faire connaître son entreprise et élargir son réseau de contacts. Il pousse même jusqu'à remettre en question la véracité des motivations de ceux qui s'impliquent pour des motifs autres que leur intérêt : « *Je vois des gens [s'impliquer] parce qu'ils ont un grand cœur. Je ne les crois pas ! Personne ne va oser dire : "Je m'implique pour mon intérêt personnel". Mais je pense que chacun va aller où est son avantage. C'est le fait d'avoir l'entreprise qui m'a amené dans les comités. Les comités m'ont amené tout le réseau de contacts, les gens, les amis, etc.* » (V3-019).

54 Une autre personne (V3-026) apporte un point de vue différent, à savoir que sa participation dans des instances décisionnelles lui aura permis de développer ses compétences de gestionnaire, car il a appris à composer avec d'autres personnes, à débattre une question et à apprivoiser la lenteur souvent associée à une prise de décision. « *Le fait de participer dans la Chambre de commerce ne m'a pas nécessairement aidé à m'insérer, mais ça m'a donné une expérience certaine en entreprise, par l'expérience d'être sur un conseil d'administration, d'avoir à gérer avec différentes personnalités autour d'une table* » (V3-026).

55 Les dernières lignes montrent que, pour plusieurs, l'implication bénévole constitue une ressource dont ils disposent, qu'ils actualisent, notamment dans leur recherche d'emploi. Toutefois, pour d'autres, les retombées de la participation sont anticipées, donc à l'état d'une ressource potentielle.

Ressource potentielle

56 La presque totalité des personnes rencontrées occupait un emploi au moment de l'enquête. Toutefois, cet emploi ne correspond pas nécessairement à leurs études ou aux conditions de travail souhaitées. En conséquence, ces jeunes sont dans une phase de recherche d'emploi ou attendent la fin de leurs études en cours avant de s'y engager. Ainsi, dans la très grande majorité des cas observés, l'expérience de participation constitue un élément de fierté à mettre éventuellement en valeur dans leur recherche d'emploi et constitue une forme de reconnaissance symbolique. Il y a même une situation où l'individu (V3-023) mentionne qu'il met de l'avant sa participation, même parfois au détriment de ses expériences de travail, car ses contacts et ses expériences de participation lui semblent davantage profitables. Les acteurs que nous avons appelés les *bénévoles* sont les plus explicites à l'égard des intentions premières

les ayant conduits à s'impliquer. Ils s'expriment sans gêne sur les retombées anticipées de leur participation : « *Le but premier de mon implication, c'était de me faire connaître, faire un réseau de contacts pour un emploi* » (V3-028).

57 Pour plusieurs, l'implication ajoute une sorte de plus-value à leur dossier, à leur démarche de recherche d'emploi. Pour une participante (V2-001), étudiante à la maîtrise en administration des affaires, sa situation allait même jusqu'à faire des envieux. Plusieurs de ses collègues étudiants auraient bien aimé pouvoir compter cette corde à leur arc et faire partie, eux aussi, d'un conseil d'administration.

58 Trois personnes (V3-016, V3-015 et V3-007) du domaine de l'éducation ont mentionné (séparément) que la participation était un atout à mettre en valeur dans leur recherche d'emploi. Selon eux, le fait de s'impliquer de différentes manières durant leurs études montre ce qu'ils pourront faire une fois en poste. Comme le mentionne cette future enseignante : « *Je ne connais pas de gens qui pourraient m'ouvrir des portes. Donc, c'est sûr que dans mon CV ou dans les entrevues, je vais miser sur ma participation, sur l'implication réalisée à l'université* » (V3-016).

59 Au contraire, deux étudiants en droit (V3-025 et V3-040), militant respectivement au sein d'une association étudiante et d'un parti politique, estiment qu'ils seront discrets à propos de leur implication afin de ne pas froisser les susceptibilités des futurs employeurs.

60 En somme, il est possible de constater que l'expérience de participation des acteurs rencontrés constitue indéniablement une ressource actuellement ou potentiellement mobilisée. Dans tous les cas, c'est le réseau de contacts que l'implication permet de constituer qui semble être retenu comme l'atout principal. Or Pierre Bourdieu dépasse la simple notion du nombre de contacts liés entre eux pour aborder la qualité de ce réseau en traitant de l'interconnaissance et de l'interreconnaissance.

Réseau d'interconnaissance et d'interreconnaissance

61 Dans sa définition du capital social, Pierre Bourdieu distingue deux formes de retombées du réseau de contacts : l'interconnaissance, c'est-à-dire les acteurs connus au premier niveau du réseau, et l'interreconnaissance, en d'autres mots, les personnes se situant à l'extérieur du réseau premier, accessibles par un tiers appartenant aux deux réseaux. Encore mieux, l'interreconnaissance se manifeste également dans les cas d'affinité de capital, sans que l'intervention d'une tierce personne soit nécessaire. Il suffit que l'acteur possède une forme de capital reconnue par un autre appartenant à un autre réseau, mais qui valorise ce capital.

62 En ce qui concerne le lien entre le capital social et l'insertion professionnelle, les propos des personnes rencontrées mettent en évidence tous les bénéfices corollaires à leur implication. Pour certains, les bénéfices personnels liés à leur participation passent en second par rapport à la cause défendue. Bien que la motivation initiale diffère, les retombées positives n'en sont pas moins présentes. Comme le mentionne cette jeune femme, classée dans la catégorie des bénévoles : « *J'étais vraiment une utopique-idéaliste qui voulait changer le monde. Mais, si tu veux changer le monde, il faut que tu aies un bon réseau de contacts. Puis, en même temps, le réseau créé est une sorte de bonus pour la recherche d'emploi* » (V3-043). Pour bien des jeunes motivés par la cause à défendre et en situation militante, les retombées éventuelles pour leur insertion professionnelle sont une sorte de tabou qu'ils abordent difficilement, ces propos illustrant le mieux le malaise : « *Ce n'est pas machiavélique la participation dans un organisme ! Il ne faut pas avoir de stratégies* » (V3-027).

63 Cependant, d'autres jeunes ne ressentent pas ce malaise, eux qui se sont justement impliqués en vue de retombées potentielles. Toutefois, on sent dans leurs propos une certaine justification, comme s'ils avaient besoin de mentionner qu'ils n'ont pas honte d'agir stratégiquement. Ce jeune homme, coopté, fait le bilan de son implication en ces termes : « *J'ai retiré des bénéfices de mon implication. J'ai appris énormément. Puis, j'en retire plusieurs belles lignes dans mon*

CV. On pourrait dire que je suis carriériste [...]. C'était une de mes motivations, mais je ne m'en suis jamais caché. Je n'ai jamais eu honte non plus » (V3-032).

64 Dans cette veine, plusieurs témoignages montrent une forme de planification stratégique de la participation surtout pour deux des trois types, soit les bénévoles et les cooptés. Les propos de ce jeune homme sont particulièrement éloquentes. Il décrit comment il a mobilisé son réseau, autant d'interconnaissance que d'interreconnaissance, pour se trouver un stage : « *Je n'ai jamais eu de gêne à me servir de mes contacts. Ça faisait à peine quelques mois que j'étais impliqué [dans le parti politique], j'ai appelé [la présidence du Parti] pour qu'elle me donne des noms au ministère de la Justice.[...] Ensuite, quand est venu le temps de me trouver un stage pour devenir avocat, je suis allé dans un grand bureau et j'ai rencontré un ancien conseiller [du premier ministre]. Nous nous sommes parlé dans le corridor et il m'a dit : "Je m'occupe de ta candidature". Donc, comme ça j'ai un poste dans un grand bureau à Montréal* » (V3-040).

65 Ces propos illustrent l'interconnaissance, c'est-à-dire le contact direct avec une personne bien placée dans le parti (la présidence du parti étant alors occupée par une personne de son comté). En s'impliquant, il a eu accès à cette personne directement. Par la suite, son implication étant reconnue dans le parti, il a pu mobiliser son capital pour atteindre des individus à l'extérieur de son réseau, en l'occurrence un éventuel employeur, par l'entremise d'une personne qui le connaissait, donc par l'interreconnaissance. Cet extrait met en évidence la nécessaire qualité du capital social pour en assurer la rentabilité. Variable en fonction des champs, le capital social prendra de la valeur ou en perdra en fonction de ce qui est valorisé dans un champ particulier.

66 En ce qui concerne la pérennité de leur capital social, les jeunes interrogés estiment devoir veiller à l'entretien de ce capital. La plupart sont conscients que ce capital est circonstancié, dans le sens qu'ils y ont accès pendant qu'ils siègent à tel organisme ou en tant que représentant de leur employeur. En faisant un lien entre leurs propos et la définition bourdieusienne, il est possible d'affirmer que l'interconnaissance est plus facile à entretenir que l'interreconnaissance. En effet, lorsque le contact est direct, un coup de téléphone ou un repas au restaurant peut suffire pour maintenir le lien. Toutefois, l'interreconnaissance est plus fragile, comme l'exprime cette jeune femme, classée dans les bénévoles : « *Le jour où la personne que je connais va partir, je vais perdre un embranchement* » (V3-029).

67 Plusieurs jeunes qui ont des expériences d'implication variées (dans plus de six organismes différents) ont remarqué la dynamique particulière qui s'installe, là où le capital social est omniprésent. Les postes sont le plus souvent pourvus par cooptation et on sollicite les candidats qui ont accompli un bon travail dans un autre organisme. Les témoignages les plus éloquentes sont issus des acteurs classés comme motivés, en particulier les personnes qui se sont impliquées de manière stratégique. Leur volonté de voir leur investissement se rentabiliser a peut-être exacerbé l'attention portée au déroulement des échanges. Un jeune homme a d'ailleurs bien résumé le système d'échange en cours dans son milieu d'implication. Il s'est aperçu qu'une personne peut être redevable à quelqu'un ou savoir qu'une personne doit une faveur à une autre : « *J'ai compris comment connaître les gens et se faire apprécier. Gratte-moi le dos et je te gratte le tien!* » (V3-019).

68 Finalement, lors de l'analyse des entrevues, il est apparu évident qu'il existait une forme de conjugaison des différents types de capitaux symboliques. Pierre Bourdieu (1994) comparait d'ailleurs sa théorie de l'action sociale à un mobile de Calder où le mouvement d'une pièce entraîne le mouvement des autres, les concepts étant tous liés les uns aux autres. C'est d'ailleurs ce que décrit la prochaine section, qui aborde la conjugaison du capital social avec le capital culturel, particulièrement sous sa forme institutionnalisée et incorporée.

Une conjugaison de capitaux symboliques

- 69 À plusieurs occasions, le discours des jeunes à propos du capital social montrait des liens évidents et étroits avec d'autres types de capitaux. À quelques occasions, ils ont mentionné que leur formation, le plus souvent universitaire, les a sensibilisés à l'importance du réseau. Donc, en processus d'acquisition de capital culturel institutionnalisé, autrement dit d'un diplôme, ils étaient sensibles aux avantages et aux inconvénients de la construction d'un réseau de contacts, comme le mentionnait ce jeune homme : « *Mais, à l'université, j'ai appris. Il y avait un cours. Ils nous disaient : "Le plus important vous autres en administration, c'est votre réseau. Essayer de bien le construire, de le respecter". Parce que si tu as un problème avec un membre de ton réseau, bien souvent, ça infecte tout ton réseau* » (V3-023).
- 70 C'est cependant de manière beaucoup plus marquée que les propos des jeunes peuvent être mis en relation avec leur capital culturel incorporé, c'est-à-dire les valeurs, les comportements et les attitudes qu'ils ont acquis dans leur milieu d'origine. D'ailleurs, l'influence de l'entourage sur leur participation était un des thèmes du guide d'entrevue, grâce auquel un recueil systématique des points de vue sur la question a pu être réalisé.
- 71 L'examen de l'influence des parents sur le type de circonstances menant à la participation montre des différences très marquées. Chez les délégués, rares sont ceux qui avaient des parents impliqués. Une participante (V1-001) a vu ses parents militer au sein d'organismes d'action catholique. Chez les cooptés, on trouve également une minorité de parents impliqués. La plupart des répondants affirmaient ne pas avoir de souvenir d'une implication quelconque de leurs parents. Or, chez les bénévoles, c'est tout le contraire : une minorité de parents ne sont pas impliqués. D'ailleurs, un jeune homme classé dans les bénévoles mentionne qu'il a choisi de s'impliquer afin de se créer un réseau différent, plus proche de ses aspirations, différentes de celles de ses parents. En effet, ses parents et amis oeuvrant dans le milieu ouvrier, il constate rapidement les limites du réseau de son entourage : « *Tu sais, mes parents travaillent en usine. J'ai beaucoup d'amis qui travaillent en usine. [Mon réseau] était quand même assez limité. C'est pour ça aussi que je me suis trouvé ce genre d'emploi là au début [...]* » (V3-011). Donc, pour les étudiants en mobilité sociale ascendante par rapport à leurs parents, le capital social institutionnalisé peut s'avérer plus nécessaire que le capital social hérité afin de s'assurer une insertion professionnelle réussie.
- 72 Dans cette veine, une jeune femme (V2-002) mentionne qu'elle est revenue dans sa ville d'origine au terme de ses études, afin de pouvoir bénéficier du capital social de sa famille, très impliquée dans leur milieu. À son tour, elle a décidé de rentabiliser ce capital en s'impliquant dans la chambre de commerce locale : « *Je savais que je travaillerais peut-être un petit peu moins pour établir ma clinique ici qu'être allée m'établir à Montréal. Mon père a une boucherie. Ma mère est enseignante. Mon grand-père a été au conseil de ville pendant 20 ans. Les gens les connaissent. Depuis que je suis présidente de la Chambre de commerce, les gens me connaissent un petit peu plus. Nous, en chiropratique, c'est de la pratique privée. Nous devons faire de la publicité. C'est la rémunération d'être président, cette visibilité-là que je n'aurais pas autrement* » (V2-002). Compte tenu de ses intérêts et ayant hérité d'un fort bagage de capital social, elle contribue manifestement à l'entretenir, voire à le bonifier par les stratégies qu'elle mobilise.
- 73 Plusieurs autres témoignages montrent l'influence des parents ou du milieu d'origine sur la motivation à s'impliquer. Cet extrait illustre très bien le propos : « *Ma mère était beaucoup impliquée par rapport aux jeunes. Il me semble qu'elle était heureuse quand elle faisait ça, davantage qu'à son travail. C'est la première personne qui m'a fait réaliser que ça peut être gratifiant et plaisant de donner aux autres !* » (V3-025).
- 74 Ces propos s'inscrivent à n'en point douter dans la lignée des travaux précédemment cités à propos de l'influence du milieu social d'origine sur l'insertion professionnelle des jeunes.

Conclusion

- 75 L'examen des données permet de conclure que l'injonction de participation pour les jeunes n'est sans doute pas vaine. L'implication semble en effet favoriser la constitution d'un réseau de contacts qui s'inscrit dans le capital social. Les jeunes interrogés sont d'ailleurs assez unanimes quant à l'importance du réseau dans la recherche d'emploi.
- 76 Des différences claires marquent le discours des répondants quant au rendement actuel ou potentiel de la ressource. Grâce à ces distinctions, la définition retenue du capital social a pu être, dans une certaine mesure, opérationnalisée. Ainsi, dépassant la simple notion de réseau de contacts, nous avons pu illustrer la différence entre l'interconnaissance et l'interreconnaissance. Il s'agit certes de nuances, mais qui prennent leur importance dans la compréhension du phénomène. Cette contribution n'a pas la prétention d'avoir fait le tour du jardin. Pour y arriver, il faudrait aller investiguer le rôle et la place du capital social auprès des employeurs. De plus, il serait souhaitable d'explorer plus avant la construction de ce capital dans le milieu familial et l'interaction entre les diverses formes de capital. C'est donc à une opérationnalisation partielle que nous nous sommes livrés.
- 77 Enfin, cet article a contribué sans doute à cerner la distinction entre le réseau et le capital social et pourrait déboucher sur l'analyse du champ que constitue le marché de l'emploi et éventuellement sur une analyse plus poussée en lien avec les classes sociales.

Bibliographie

- ACCARDO A. & P. CORCUFF (1989), *La Sociologie de Bourdieu : textes choisis et commentés*, Bordeaux, Éditions Le Mascaret
- BABY A. (2005), *Pédagogie des poqués*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec
- BOURDIEU P. (1980), « Le capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, pp. 2-3
- BOURDIEU P. (1992), *Les Règles de l'art*, Paris, Éditions du Seuil
- BOURDIEU P. (1994), *Raisons pratiques. Sur la Théorie de l'action*, Paris, Éditions du Seuil
- BOURDIEU P., CHAMBOREDON J.-C. & J.-C. PASSERON (1983), *Le Métier de sociologue. Préalables épistémologique*, Paris, Éditions Mouton
- CAILLÉ A. (1994), *Don, intérêt et désintéressement. Bourdieu, Mauss, Platon et quelques autres*, Paris, Éditions La Découverte/MAUSS
- CELLIER I. (1995), « Le bénévolat à travers la littérature : un objet à redéfinir », *Anthropologie et Sociétés*, 19, pp. 175-190
- COLEMAN J. S. (1988), « Social capital in the creation of human capital », *American journal of sociology*, 94, p. 95-120
- COOKE R. (2004), « How Social Class Differences Affect Students' Experience of University », *Journal of Further and Higher Education*, vol. 28, n° 4, pp. 407-421
- EMPLOI-QUÉBEC (20032003), *Guide pratique de recherche d'emploi*, Québec, Gouvernement du Québec
- DESCHENAUX F. & C. LAFLAMME (2004), « Participation sociale et mobilité géographique : gage d'une insertion professionnelle de qualité ? », *Lien social et politique-RIAC*, 51, pp. 39-48.
- DESCHENAUX F., LAFLAMME C., MOREL, M. & N. BOUCHER (2005), *La Participation, la mobilité géographique et l'insertion professionnelle des jeunes estriennes et estriens*, Document téléaccessible à l'adresse : <http://www.forumjeunesseestrie.qc.ca/fichiers/Rapport-FJE.pdf>
- EBERSOLD S. (2004), « L'insertion ou la délégitimation du chômeur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 154, pp. 94-102
- GAUTHIER M. & P.-L. GRAVEL (2003), « Une génération apathique », *Les cahiers du 27 juin*, 1, pp. 34-37
- GAUTHIER M. & L. PICHÉ (2001), « Participation des jeunes aux lieux d'influence et de pouvoir », *L'Action nationale*, XCI(7), pp. 77-86

- GODBOUT J. T. & A. CAILLÉ (1995), *L'Esprit du don*, Montréal, Éditions Boréal
- GRANOVETER M. (1990), « The old and the new economic sociology », dans FRIEDLAND R. & A. ROBERTSON (dir.), *Beyond the Marketplace*, New York, Aldine de Gruyter
- GRANOVETER M. (1973), « The strenght of weak ties », *American Journal of Sociology*, 78, pp. 1360-1380
- HELLY D. (2001), « Communauté et citoyenneté, Les années 1990 : enracinement local, responsabilité sociale », *Anthropologie et Sociétés*, 25, pp. 11-29
- ION J., FRANGUIADAKIS, S. & P. VIOT (2005), *Militer aujourd'hui*, Paris, Éditions Autrement
- LAFLAMME C. (2000), « La poursuite des études, une question de pouvoir du diplôme et de marginalisation », dans FOURNIER, G. & B. BOURASSA (dir.), *Les 18 à 30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme*, Sainte-Foy, Les presses de l'Université Laval
- LÉVESQUE M. & D. WHITE (1999), « Le concept de capital social et ses usages », *Lien social et politique-RIAC*, 41, pp. 23-33
- LIMA L. « De la construction d'une génération sacrifiée à la formation d'une "classe d'âge" », *Sociologie et sociétés*, 37, pp. 235-253
- LIN N. (1995), « Les ressources sociales : une théorie du capital social », *Revue française de sociologie*, 36, 4, pp. 685-704
- MAUSS M. (1968), *Sociologie et anthropologie*, 4e éd., Paris, Presses universitaires de France
- MISTRAL J. & B. SALZMANN (2007), « La fin du rêve américain ? Inégalités croissantes, mobilité sociale décroissante », *Le Débat*, vol. 143, pp. 113-121
- PAILLÉ P. & A. MUCCHIELLI (2003), *L'Analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Éditions Armand Colin
- PONTHIEUX S. (2006), *Le Capital social*, Paris, Éditions La Découverte
- POULLAOUEC T. (2004), « Les familles ouvrières face au devenir de leurs enfants », *Économie et statistique*, vol. 371, pp. 3-22
- PUTNAM R. (1999), « Le déclin du capital social aux États-Unis », *Lien social et politique-RIAC*, 41, p. 13-22.
- ROSE J. (2000), « Les jeunes et l'emploi, Questions conceptuelles et méthodologiques », dans FOURNIER G. & B. BOURASSA (dir.), *Les 18 à 30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, pp. 84-116
- VAN DER MAREN J.-M. (1999), *La Recherche appliquée en pédagogie : des modèles pour l'enseignement*, Bruxelles, Éditions De Bœck Université

Notes

1 Les auteurs tiennent à remercier Nicolas Boucher qui a collaboré à la collecte des données et Magalie Morel qui a participé à leur codification. Les auteurs soulignent également le soutien financier du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) pour la bourse postdoctorale, ainsi que du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada dans le cadre du programme Alliances de recherche universités-communautés (ARUC).

2 Données inédites issues du sondage mené par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ).

3 Données inédites. Le test du khi-carré endosse la signification statistique.

4 La région de l'Estrie a été choisie parce qu'elle est comparable à l'ensemble du Québec. En effet, sur le plan géographique, une ville centre (Sherbrooke) en constitue le pôle d'attraction autour duquel s'étendent des territoires ruraux et urbains. De plus, l'Estrie se compare à l'ensemble de la population du Québec en ce qui a trait au taux de chômage, au taux d'emploi, au taux d'activité, aux perspectives de croissance démographique et au solde migratoire (ISQ, 2006). Il s'agit aussi d'une région à proximité de Montréal (130 kilomètres), la capitale économique du Québec.

Pour citer cet article

Référence électronique

Frédéric Deschenaux et Claude Laflamme, « Réseau social et capital social : une distinction conceptuelle nécessaire illustrée à l'aide d'une enquête sur l'insertion professionnelle de jeunes Québécois », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 02 juin 2009. URL : <http://sociologies.revues.org/index2902.html>

À propos des auteurs**Frédéric Deschenaux**

Université du Québec à Rimouski - frederic_deschenaux@uqar.qc.ca

Claude Laflamme

Université de Sherbrooke - Claude.Laflamme@USherbrooke.ca

Résumé / Abstract / Resumen

Dans cet article, nous proposons une opérationnalisation de la définition du « capital social » selon Pierre Bourdieu, dans sa relation avec celle du « réseau social ». Dans un premier temps, après une mise en contexte, le cadre conceptuel présente les différentes acceptions du « capital social » et explicite la définition retenue. Dans un deuxième temps, nous appliquons ce cadre conceptuel à une analyse de données tirées d'une recherche menée au Québec. Les résultats de l'analyse montrent qu'en dépassant la simple notion de réseau de contacts, nous avons pu illustrer la différence entre l'interconnaissance et l'interreconnaissance. Il s'agit certes de nuances, mais qui prennent leur importance dans la compréhension du phénomène. En somme, il s'avère nécessaire de distinguer le concept de réseau social de celui de capital social pour en arriver à une meilleure compréhension du processus d'insertion professionnelle des jeunes.

Mots clés : réseau social, capital social, insertion professionnelle

Social network and social capital: a necessary conceptual distinction. A qualitative study on the occupational integration of young Quebecers

In this article, we propose an operationalization of Bourdieu's definition of "social capital" as it relates to the operationalization of the definition of "social network". First, after establishing the context, the conceptual framework presents the various meanings of social capital and explains the definition that was retained. Second, we apply this conceptual framework to the analysis of data taken from a study conducted in Quebec. The analysis results show that by moving beyond the simple notion of a network of contacts, we were able to demonstrate the difference between mutual cognition and recognition. Nuances, certainly, but the importance of which is revealed in the comprehension of the phenomenon. In short, it becomes important to distinguish the concepts of social network and social capital to gain a better understanding of the occupational integration process among youth.

Redes sociales y capital social: una distinción necesaria. Estudio cualitativo de la integración profesional de los jóvenes en Quebec (Canada)

Nos proponemos en este artículo hacer operacional la definición establecida por Bourdieu de « capital social » en su relación con la de « red social ». En una primera etapa, después de establecer el contexto de la problemática, el marco conceptual presenta las diferentes acepciones del « capital social » y explica las razones de la definición por la que se ha optado.

En la segunda etapa aplicamos este marco conceptual al análisis de datos obtenidos en una investigación llevada a cabo en Quebec. Los resultados del análisis muestran que sobrepasando la simple noción de red de contactos se puede ilustrar la diferencia entre el conocimiento y el reconocimiento mutuos. Se trata ciertamente de matices pero que toman importancia para comprender el fenómeno. En suma, aparece como imprescindible distinguir el concepto de red social del de capital social para llegar a una mejor comprensión del proceso de inserción profesional de los jóvenes.